TD3: Résoudre un cas pratique

I- Qualifier les faits

La règle de droit présente un caractère général : elle vise des situations déterminées et l'ensemble des personnes placées dans ces situations y est soumis.

La règle de droit est formulée en utilisant un vocabulaire juridique précis. Pour déterminer si une personne est soumise à une règle de droit, il est nécessaire de vérifier si elle fait partie de la situation que la règle de droit vise : il faut qualifier juridiquement la situation de la personne.

La qualification juridique est la première étape de l'argumentation juridique, qui permet de trouver une solution juridique à un problème juridique.

Il est impossible de répertorier toutes les qualifications juridiques applicables. Elles sont très nombreuses et parfois spécifiques à une règle de droit. Bien souvent, il suffit de repérer le vocabulaire juridique utilisé dans la règle de droit qui figure en annexe pour déterminer le vocabulaire à adopter.

Pour qualifier juridiquement la situation d'une personne, il faut respecter une méthode particulière.

A) Qualifier juridiquement les acteurs

La première étape de la qualification juridique est de qualifier les acteurs en présence. Voici quelques exemples de qualification juridique applicable aux acteurs :

SITUATION	QUALIFICATION
Un individu existant réellement	Personne physique
Un groupement humain qui existe de par la loi	Personne morale
Une personne dans une relation de travail subordonnée vis-	Salarié
à-vis d'un employeur	
Une personne dans une relation de travail vis-à-vis d'un	Employeur
salarié.	
Une personne dont la profession est de vendre des biens et	Professionnel
des services	
Un particulier qui achète un produit ou un service à une	Acheteur
autre personne	
Un particulier qui achète un produit ou un service à un	Consommateur
professionnel	
Une personne qui possède quelque chose	Propriètaire
Une personne qui habite à côté d'une autre personne	Voisins
Une personne qui saisit le juge	Demandeur/Demanderesse
Une personne qui est assignée en justice	Défendeur/Défenderesse
Une personne qui subit un dommage	Victime
Une personne qui a observé un événement et peut être	Témoins
sollicitée par le juge	
Une personne qui a loué un appartement	Locataire
Une personne qui loue un appartement	Bailleur
Une personne qui souhaite s'assurer ou assurer un de ses	Assuré/Souscripteur
biens	
Une personne qui fait subir un dommage	Auteur du dommage
Une personne qui assure une autre personne	Assureur

Attention : un acteur peut recevoir plusieurs qualifications. Par exemple, une entreprise est spécialisée dans la vente d'ordinateurs à des particuliers. Cette entreprise peut être qualifiée de professionnel, personne morale

B) Qualifier juridiquement les événements

La deuxième étape est la qualification des événements en termes juridiques. Voici quelques exemples de qualification juridique applicable aux événements.

EVENEMENT	QUALIFICATION
Relation où une personne s'oblige envers une	Contrat
autre	
Relation de travail subordonnée entre deux	Travail Subordonné
personnes	Travail Subordonne
Relation contractuelle entre un consommateur et	Contrat de consommation
un professionnel	Contrat de Consonination
Relation contractuelle entre un preneur et un	Bail/Contrat de Location
bailleur sur un appartement	Baily Contract do Ecoation
Relation contractuelle entre un souscripteur et une	Contrat d'assurance
compagnie d'assurance	Contract a about a noo
Éléments subis par une personne qui lui cause un	Dommage
préjudice.	

C) Rédiger la qualification juridique

La dernière étape de la qualification juridique consiste à réunir la qualification des acteurs et des événements et de rédiger pour que le lecteur puisse comprendre la situation.

Ce texte doit être suffisamment détaillé pour permettre de maîtriser tous les éléments juridiques de la situation relatée.

EXEMPLE:

Une personne Y a acheté une friteuse chez X, un magasin d'électroménager. La friteuse ne fonctionne pas. L'acheteur souhaite faire jouer la garantie prévue dans le contrat.

La qualification juridique applicable est : une personne physique Y, un consommateur, a conclu un contrat de consommation avec X, une personne morale, professionnel. La friteuse ne fonctionne pas et le consommateur souhaite demander l'application de la garantie contractuelle.

Entraînez-vous! Qualifiez juridiquement les situations suivantes

- a. Jérémy a blessé au visage Sylvie en shootant dans un ballon. Cette dernière lui demande de l'indemniser.
- b. Jeanne a été embauchée par l'entreprise Déclic, une entreprise spécialisée dans la fabrication de portails et d'automatismes. Elle a demandé par courrier à l'entreprise de pouvoir bénéficier d'un congé sans solde. L'entreprise a refusé, l'informant que le niveau de l'activité ne le permettait pas en ce moment.
- c. Simon a acheté un téléphone portable par Internet. Le vendeur, Topmobile.com, lui a précisé que la livraison aurait lieu au plus tard le 5juillet. Le 8 juillet, toujours pas de livraison. Simon contacte Topmobile.com qui lui répond qu'il faut savoir être patient. Simon exige que Topmobile.com respecte ses engagements.

II- Le problème juridique

C'est une question, formulée en termes juridiques, qui permet au juriste, d'apporter une réponse juridique.

III- Construire une argumentation juridique

Elle se présente sous forme de syllogisme :

- ⇒ Pour introduire la ou les règles (Majeure)
 - « Selon l'article... »
 - « Selon l'extrait de la Cour de Cassation du... »
 - « Selon le droit... »
- ➡ Montrer que la situation présentée dans le champ d'application de la ou des règles de droit énoncées à l'étape précédente (Mineure)
 - « En l'espèce... »
- ⇒ Application de la règle de Droit (Conclusion)
 - « Donc... »

Cas pratique

Résoudre ce cas en respectant la méthodologie

Danièle a 26 ans. Elle vient de se marier et n'a pas encore d'enfant. Elle a passé un entretien d'embauche. Elle avait les diplômes requis par l'employeur potentiel et l'entretien s'est bien passé. Elle a bien senti que l'employeur cherchait à savoir si elle avait des projets de grossesse, mais elle ressort satisfaite.

En partant, elle croise David, qui vient passer un entretien pour le même poste. Ils s'amusent tous les deux d'être dans la même situation : même diplôme, même âge et même situation matrimoniale. David a cependant moins d'expérience qu'elle.

Finalement, l'employeur a embauché David. Danièle se demande si elle n'a pas été refusé parce qu'elle est une femme.

Article L. 1142-1 du Code du travail

Sous réserve des dispositions particulières du présent code, nul ne peut :

[...]

2° Refuser d'embaucher une personne, prononcer une mutation, résilier ou refuser de renouveler le contrat de travail d'un salarié en considération du sexe, de la situation de famille ou de la grossesse sur la base de critères de choix différents selon le sexe, la situation de famille ou la grossesse ; [...]